Responsable UE
Pascal Damuseau

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC
UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre
8 crédits • 160 points • 0 heures
Corequis : PH203 Techniques et technologie

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :
• Maitriser l'utilisation des techniques générales en photographie numérique dans sa pratique quotidienne.
• Utiliser en autonomie tout matériel photographique en lien avec la chaîne graphique.
• Transférer les connaissances techniques acquises dans des exercices imposés complexes.

Au terme du cours d'**infographie**, l'étudiant est capable de :

• Maitriser des techniques de traitement et d'optimisation des images numériques.
• Appréhender les fondamentaux des logiciels de traitement d'images que sont Capture One, Lightroom , Photoshop et fonction HDR, Illustrator, Combine ZM, Ptlens,…

Au terme du cours de **tito photographie,** l'étudiant est capable de :
• Expliquer à ses pairs les phénomènes physiques et optiques intervenant en photographie ainsi que l'utilisation des accessoires sophistiqués du matériel photographique,
• Comprendre les techniques photographiques complexes et particulières.

Au terme du cours de **techniques d'impression**, l'étudiant est capable de :
• Imprimer en autonomie ses travaux photographiques (TFA) sur toutes imprimantes à l'aide des techniques de base de l'impression numérique,
• Développer une recherche personnelle sur une technique d'impression alternative, ancienne ou contemporaine.

Au terme du cours de **tito vidéo,** l'étudiant est capable de :
• Manipuler l'appareil photographique afin de créer des images animées
• Exploiter les notions de base des techniques de vidéographie
• Développer une analyse critique et structurelle des formes vidéographiques et cinématographiques
• Acquérir un vocabulaire et une culture vidéo.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des

compétences suivantes:
C1 C2 C3 de notre référentiel interne.